

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames... Faits divers...

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Instrument (e.g., 3 0/0, 4 1/2, Emprunts) and Price (e.g., 64 20, 94 00, 104 00).

DEPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 25 Juin. Change sur Londres, 4.87 1/2...

ROUBAIX 25 JUIN 1875.

Bulletin du jour

M. Buffet a déposé hier un projet de loi ouvrant un crédit de 100,000 fr. en faveur des victimes des inondations dans le Midi...

Le discours que vient de prononcer M. Buffet a pour conséquence naturelle de rendre inévitable la dissolution à bref délai...

Il est certain que les gauches, c'est-à-dire la coalition des républicains de toutes catégories, les faux et les vrais républicains ne veulent plus à présent se laisser détourner du but vers lequel ils tendent...

Une dernière partie va se jouer à propos de la question du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement. On assure que, d'après les rapports du plus grand nombre des préfets...

Nous ne voulons pas douter des excellentes intentions de nos gouvernants. Mais nous avons le droit de faire nos réserves. M. Buffet est un esprit très ferme quand il a une fois adopté une résolution...

Les inondations

D'après les dépêches qui nous arrivent, voici sur les inondations du Midi quelques renseignements nouveaux que nous avons tout lieu de croire authentiques.

Aude. — Les cours d'eau sont débordés. La récolte en blés est très compromise sur plusieurs points. La partie basse du département dans l'arrondissement de Narbonne, la plaine est en partie inondée.

Hautes-Pyrénées. — Bagnères est inondé, plusieurs usines ont été emportées; des maisons ont été renversées. A Orneaux, dégâts considérables, plusieurs usines détruites.

Tarbes. — La ville est menacée par l'inondation qui a été contenue jusqu'ici par les travaux faits d'urgence. Le pont à sept arches qui reliait les deux rives de l'Adour a été emporté.

Haute-Garonne. — La Garonne est débordée sur tout tout parcours: Montrejean, St-Gaudens, Toulouse, sont inondés.

Toulouse. — Tous les ponts, sauf le pont de pierre, (qui est menacé) sont emportés. Grand désastre surtout au faubourg St-Cyprien.

Gers. — Tous les cours d'eau sont débordés. A Auch, les quartiers bas sont inondés. Dégâts matériels.

Tarn-et-Garonne. — La Garonne et le Tarn ont débordé. La Garonne inonde certains points sur une largeur de 5 kilomètres.

ont perdues. La rapidité de la crue est telle qu'on n'a pu faire évacuer les habitations isolées. Dans toute la région inondée, il y a interruption presque complète de la circulation sur les voies ferrées.

Dans le Lot-et-Garonne, la crue est également très-considérable. Les bas quartiers d'Agen contigus au fleuve sont inondés.

Les journaux ont parlé d'une proposition de M. Ernoul, concernant l'amélioration de la situation des instituteurs primaires.

La distinction qu'on a faite des laïques et des cléricaux a été des plus erronées; elle semblait faire entendre par cléricaux les maîtres religieux, et par laïques les maîtres impies.

Nous avons pour notre part ce qu'on peut reprocher aux instituteurs; nous savons aussi que si tous ne sont pas des modèles, ils ne doivent pas être accusés tout seuls.

Quelques-uns nous ont écrit parfois des lettres plaintives sur les jugements injustes dont ils sont l'objet.

Nous connaissons un bon moyen qu'ils auraient de donner leur opinion, ce serait de former entre eux une association libre et chrétienne.

CHRONIQUE

On a raconté un jour que M. Marrou, le pur des purs, avait eu une altercation avec M. Gambetta et qu'il avait traité l'ex-dictateur d'orléaniste.

M. de Temple accusait mardi le gouvernement de faire distribuer dans les campagnes une brochure ayant pour titre: Vice Magenta!

M. de Temple accusait mardi le gouvernement de faire distribuer dans les campagnes une brochure ayant pour titre: Vice Magenta!

Quelques exemplaires de cette feuille ont-ils été distribués? ou l'article publié dans le journal anglais a-t-il été reproduit par des journaux français?

Le Vœu national de Metz nous apporte une nouvelle qui demande confirmation, pas un journal n'ayant parlé jusqu'ici en aucune façon du fait qu'elle relate.

on le voit, resté tout à fait étranger à cette prétendue propagande signalée par M. du Temple.

Le Vœu national de Metz nous apporte une nouvelle qui demande confirmation, pas un journal n'ayant parlé jusqu'ici en aucune façon du fait qu'elle relate.

« Un duel entre deux députés de l'Assemblée de Versailles et de même nuance politique, vient d'avoir lieu à Longwy; l'affaire s'est engagée assez sérieusement, jusqu'à ce qu'elle ait duré 27 minutes, et y a eu trois reprises. L'un des combattants a été blessé à l'avant-bras; le docteur qui accompagnait les témoins a déclaré que le combat ne pouvait continuer.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 24 juin. Présidence de M. d'ADOUFFRAT-PASQUIER.

M. BURDET, ministre de l'intérieur, monte à la tribune. — Mouvement général d'attention. — Faissant allusion aux désastres immenses produits par l'inondation dans plusieurs départements du Midi...

M. GAMBETTA. Nous demandons le renvoi immédiat.

M. EUGÈNE PELLETAN monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

M. FOUCHÉ DE CAREIL monte à la tribune et expose le rapport du 2<sup>e</sup> bureau sur l'élection de M. de Kerjégu.

qu'en matière électorale il puisse être liti usage de dépêches occultes. En résumé, le rapport reproche à l'administration de n'avoir pas observé dans le département des Côtes-du-Nord la stricte neutralité qui est la sauvegarde de la sincérité électorale.

M. LE COLONEL CHAPER, prenant la parole pour un fait personnel, repousse l'assimilation que le rapporteur du 2<sup>e</sup> bureau a cru devoir établir entre les pièces publiées dans le rapport qu'il a présenté au nom de la commission chargée d'examiner les actes du gouvernement de la Défense Nationale et celles dont le 2<sup>e</sup> bureau a été saisi.

M. LE RAPporteur E. PELLETAN réplique qu'en invoquant le précédent des dépêches chiffrées du gouvernement de la Défense Nationale, il a voulu simplement faire observer et constater que M. le garde des sceaux Tailhand s'était obtenu refusé à donner communication de diverses pièces sous prétexte qu'elles étaient confidentielles.

M. DE JANZÉ, au nom de la minorité du 2<sup>e</sup> bureau, proteste contre une conclusion qui n'est pas conforme aux prémisses du rapport et demande l'invalidation de l'élection, comme entachée de candidature officielle.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

M. LE BARON DE JANZÉ poursuit en déclarant que, dans le département des Côtes-du-Nord, l'élection de M. de Kerjégu n'est que le résultat de manœuvres administratives.

des Côtes-du-Nord! Oui, vous avez fait preuve de partialité flagrante. Le renvoi de la discussion à demain est proposé pour la continuation du discours de M. Madier de Montjau.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

M. DUCLEUX dépose le rapport relatif à la demande de crédit de 100,000 fr. destinée à secourir les départements du midi ravagés par les inondations.

ETRANGER

ITALIE. — Rome, 11 juin. — Des faits palpitants d'actualité et d'une évidence écrasante sont venus coup sur coup confirmer les graves révélations faites au Parlement italien par les députés Tajani et Colonna di Cesarò.

A Rome, deux gardes de sûreté, dont un gradé, ont été surpris, dissimulés, volant des cravates dans un magasin près la fontaine Trevi.

A Naples, les gardes de sûreté ont fait mourir, au milieu des plus cruels tourments, un individu arrêté comme suspect d'avoir révélé les nommés dont le corps des gardes se rend coupable.

A Crémone, on a découvert une association d'hommes des plus haut placés de la province, lesquels s'étaient unis pour donner cours à la plus brutale et la plus révoltante des passions.

Tous ces crimes, révélés au public au moment où les esprits étaient déjà surexcités par les dernières discussions de la Chambre, mettent le ministère dans une position très embarrassée.

On envoie de nouvelles troupes à Palerme, afin d'être prêt pour toutes les éventualités, les députés de la Sicile courent vite au milieu de leurs électeurs et font signer une requête au Roi pour réclamer contre l'arbitraire de ses ministres.

Vous le voyez, la situation est des plus graves dans l'Italie méridionale.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Chambre de commerce de Roubaix. Séance du 22 juin 1875. Présidence de M. DELPOISSANT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture à la chambre de la réponse de M. le Directeur général des Postes, au sujet de l'insuffisance de la salle d'attente du bureau de Roubaix.

M. le président donne lecture à la chambre de la réponse de M. le Directeur général des Postes, au sujet de l'insuffisance de la salle d'attente du bureau de Roubaix.

M. le président donne lecture à la chambre de la réponse de M. le Directeur général des Postes, au sujet de l'insuffisance de la salle d'attente du bureau de Roubaix.

M. le président donne lecture à la chambre de la réponse de M. le Directeur général des Postes, au sujet de l'insuffisance de la salle d'attente du bureau de Roubaix.

M. le président donne lecture à la chambre de la réponse de M. le Directeur général des Postes, au sujet de l'insuffisance de la salle d'attente du bureau de Roubaix.